BENAZZOUZ Abdelnour
Université de Mostaganem
Mostaganem - Algérie

LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTRANGER DANS LE DISCOURS DES HABITANTS DE MOSTAGANEM

Résumé

Le présent article se penche sur la figure de l' « étranger » dans le discours des habitants de Mostaganem, ville de la côte ouest de l'Algérie. Sur la base de trois enquêtes menées à des moments différents, nous avons dans un premier temps relevé les désignations qui réfèrent explicitement à l'habitant de la ville perçu comme « étranger » ; dans un second temps, nous nous sommes intéressé aux critères de découpage (nécessairement subjectifs) mis en avant et/ou signifiés dans les réponses des locuteurs. Les conclusions pointent un fort ancrage social de la « mise en mots » de *l'autre* à travers sa stigmatisation. Elles révèlent, au-delà de la nomination, la complexité de la réalité sociale qui pose la question du processus d'urbanisation des villes algériennes.

Mots clés : Étranger - représentation - stigmatisation – exclusion - stéréotypes – catégorisation

THE REPRESENTATION OF THE FOREIGNER IN THE DISCOURS OF THE INHABITANTS OF MOSTAGANEM

Abstract

This article deals with the figure of the "foreigner" in the speech of the inhabitants of Mostaganem, a city of the Algerian west coast. Based on three surveys conducted at different

periods of time and on different audiences of speakers/inhabitants, we first identified the designations that refer explicitly to the inhabitant of the city perceived as "foreigner". Next, in a second phase, we were interested in the criteria of division (necessarily subjective) put forward and / or signified in the speakers' answers. The conclusions point to a strong social anchoring of the "putting into words" of the *other*, through its stigmatization. Beyond the process of nomination, they also reveal the complexity of social reality, which raises the question of the process of urbanization in general and that of the Algerian cities in particular.

Key words: Foreigner – representation – stigmatization-exclusion – Stereotypes - categorization.

العنوان : تمثيل الغريب في خطاب سكان مستغانم

الكلمات المفاتيح : غريب، تمثيل، وصم، إقصاء، صور نمطية، التصنيف

LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTRANGER DANS LE DISCOURS DES HABITANTS DE MOSTAGANEM

Dans cette contribution, nous nous intéressons au procédé de l'hétéro-désignation (ou désignation de l'autre) dans des discours sur le thème de l'étranger, que nous avons collectés. Nous avons répertorié les mots et/ou expressions qui désignent explicitement l' « étranger » dans l'espace de la ville de Mostaganem et tenté d'en comprendre les fondements sociologiques, en nous aidant de la littérature théorique sur le sujet.

Nous partons d'un constat : les désignations de l'étranger, à caractère fortement stigmatisant, persiste(nt) dans la société (ici la société de la ville de Mostaganem) au-delà de l'indépendance du pays.

Pour comprendre leur origine, nous formulons l'hypothèse que les bases discriminatoires de cette persistance sont à rechercher en partie dans le passé colonial qui a contribué à façonner des représentations stéréotypées catégorisant les habitants d'un même espace (le quartier, la ville).

Pour l'étayer, nous commencerons par exposer nos éléments théoriques de référence, puis nous présenterons les trois enquêtes réalisées à travers toute la ville de Mostaganem avec les résultats obtenus, avant de nous consacrer, enfin, à la discussion de ces résultats.

1 - L'« ÉTRANGER » DANS LA VILLE : QUELQUES ÉLÉMENTS DE THÉORIE

De par son caractère hétérogène et la diversité de ses espaces géographiques et historiques, la figure de l' « étranger » dans la ville interpelle encore les sociologues et les spécialistes de la société urbaine de manière générale, tant elle semble résister à la catégorisation sémantique (systématique). Cette résistance est due en partie au fait qu'elle se décline sous différentes facettes en fonction des époques mais aussi en fonction des contextes sociopolitiques et socio-économiques de la ville. La preuve en est qu'au fil des époques, est considéré comme étranger, « celui qui vient en visite » à la ville, « le marchand ambulent », « l'immigré », « le migrant », etc.

Dans un article intitulé « La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : processus de catégorisation et espace urbain », L. Mondada (2002), pour réfuter la thèse de la ville comme « *espace social caractérisé par l'anonymat des individus qui y vivent et qui le traversent* », avance l'hypothèse de la ville comme

> *le lieu par excellence où les membres de la société se livrent à des analyses catégorielles: que ce soit dans l'organisation de leurs activités ordinaires de piétons ou d'automobilistes, dans leurs conduites en contexte d'insécurité, dans leurs mouvements dans des espaces de mixité sociale et ethnique, les citadins ne cessent de se catégoriser les uns les autres pour ajuster de manière adéquate leurs conduites respectives*. (Mondada, op.cit.72)

Pour étayer sa thèse, elle propose des « *détours* (…) *par* cette *tradition sociologique – Simmel, l'École de Chicago, l'ethnométhodologie, Sacks* – [qui] *permettent de réinterroger un certain nombre de problèmes traités par la sociolinguistique* » (*Idem*).

Au tout début du siècle, Georg Simmel (1908), qui se réfère au modèle de la ville européenne, distingue trois catégories d'étrangers - *le commerçant, le juge* et *le Juif* - ainsi analysées par L. Mondada (op. cit.74) :

> *Simmel définit la figure de l'Étranger par trois caractéristiques qu'il illustre chaque fois en recourant à une catégorie particulière : la première est sa mobilité, incarnée dans la catégorie du « commerçant » ; la seconde est l'objectivité,* (…) *incarnée dans la figure du « juge »* (…). *La troisième est l'abstraction du rapport entretenu par les locaux avec l'Étranger, incarné par le « Juif » – exemplifié par le mode de taxation particulier imposé aux Juifs dans la Francfort du moyen âge,* (…) *et traitant donc les individus appartenant à la catégorie « Juif » d'une façon qui se rapportait généralement et abstraitement à la catégorie, indépendamment de leurs particularités individuelles.*

Cette citation est intéressante à plus d'un titre : elle pointe, préalablement à toute analyse, ce caractère hétérogène qui s'attache à la figure de l' « étranger » avec, néanmoins, un trait commun qui consiste à penser l'étranger comme quelqu'un qui n'est pas de la ville soit parce qu'il est de passage (*commerçant, juge*), soit parce qu'il est *Juif.*

Si les critères qui définissent « *le commerçant* » et « *le juge* » comme étrangers à la ville sont la « *mobilité* » pour l'un et le souci d'« *objectivité* » pour l'autre, il n'en va pas de même du *Juif* qui est un habitant de la ville. Le trait sémantique d'« étranger » attaché au « Juif », dans la société européenne de l'époque, le désigne, de façon générique et stigmatisante, en tant que communauté ethno-religieuse, et à ce titre il est soumis à une taxation par la ville.

Les catégories dégagées par G. Simmel vont plus tard, toujours selon L. Mondada, inspirer l'école sociologique américaine, notamment celle de Chicago qui va les transformer en infléchissant la représentation de l'étranger vers celle « *du "marginal man", dont les propriétés, contrairement à celles identifiées par Simmel, sont plutôt marquées par les contradictions et les fractures identitaires (Park, 1928 ; Stonequist, 1937 ; Hughes, 1949)* » (Mondada, op. cit.74).

Cette citation reflète le caractère hétérogène de la catégorie de l'étranger envisagé toujours au pluriel ; d'où la dimension complexe liée à cette figure. Ses caractéristiques, « *contradictions* » et « *fractures identitaires*», marquent cependant une certaine évolution de sa signification : le caractère « contradictoire » suppose une dimension de « subjectivité » qui fait que l'on ne catégorise pas *socialement* en fonction de faits réels, établis, mais davantage en fonction de jugements et d'opinions personnels.

La tradition sociologique américaine a également été marquée par A. Schutz (1944) qui identifie la catégorie de l'étranger à celle de l'« immigrant » qui « *incarne une posture interprétative vis à vis du groupe d'accueil, en adoptant un regard*

d'observateur extérieur qui se transforme au fur et à mesure de son intégration (…) » (Mondada, op.cit.74). Pour ce sociologue, exilé lui-même d'Autriche vers les États-Unis à la fin des années trente, « *l'Étranger* (…) *est celui qui déchiffre les conduites normales afin d'identifier les schémas interprétatifs et actionnels qui lui permettront à son tour de produire des comportements typiques, attendus* » (*idem*.). On en déduit que pour Schutz, l'étranger est celui qui a des « conduites anormales, des « comportements atypiques, non attendus » par rapport aux autres et qui travaille à s'intégrer, c'est-à-dire à leur ressembler.

Dans les années soixante, le sociologue Norbert Elias signale également cette figure de l'« étranger » dans son livre *Logique de l'exclusion* (1965), quand il rend compte de son enquête dans une petite ville d'Angleterre (Winston Parva), entre 1959 et 1960. Il attire l'attention sur la fracture sociale entre ce qu'il nomme les « établis » et les « marginaux » (« *the established and the outsiders* »).

Dans son étude, il se proposait d'expliquer les mécanismes de l'exclusion pratiqués par les « anciens » habitants du quartier contre les « nouveaux ». L'auteur qualifie ces problèmes d'exclusion de « *racisme sans race, ou d'exclusion sans fracture économique* » (trad.2001 :14). Norbert Elias décrit l'ostracisme qui frappe cette communauté des « nouveaux », en en soulignant le paradoxe : « *Ces nouveaux venus sont victimes de ségrégation, de stigmatisation et de rejet, alors qu'ils ne diffèrent* [des anciens] *ni par la "race", ni par la langue ou la culture nationale, ni par la classe, puisque parmi ceux qui les rejettent la plupart sont ouvriers, comme eux, ou d'origine ouvrière* » (*Idem*).

Ainsi, les travaux de Norbert Elias avancent un schéma d'explication qui conforte celui de Simmel et de Shutz : la relégation sociale se dirige, sans raison fondée, contre une composante humaine, « les nouveaux venus », qui ne se distingue pas fondamentalement de la communauté d'accueil, et qui ne subit la stigmatisation que parce que ses membres sont venus « après » ceux qui étaient établis « avant ». Un tel comportement social est à attribuer, selon l'auteur, à l'impact des préjugés que construit le groupe dominant sur le groupe dominé, et qui sont « *façonnés non pas à partir d'une expérience vécue de l'altérité, mais à partir d'une structure de personnalité, elle-même mise en place dans la prime enfance, l'éducation, la famille, en dehors du rapport concret avec ceux qu'ils décrivent* » (Elias, op.cit.15).

Dans le contexte algérien, citons la sociologue Nassima Dris (1999) qui aborde la catégorie de l'étranger dans la ville d'Alger que les habitants algérois actualisent au pluriel, *brawiiya/barrâniya.* Les « étrangers », dans la ville d'Alger, sont perçus négativement, d'après l'auteure, parce qu'ils sont rendus responsables de la dégradation de la ville:

> *Pour beaucoup d'Algérois, l'arrivée depuis des décennies des ruraux dans la ville est à l'origine de sa dégradation spectaculaire ainsi que de l'altération du mode de vie citadin. Les "barrâniya" (étrangers) ou encore "nass barra" (les gens du dehors) ont envahi la ville et leur présence est considérée comme un sacrilège.* (Dris, 1999 : 136)

Nous notons ici une catégorisation de l'étranger qui se rapproche de celle de Norbert Elias et qui consiste à qualifier

paradoxalement d' « étranger » ceux qui sont « venus », ici de la campagne vers la ville et qui, de ce fait, ne sont pas familiers du mode de vie citadin, alors que, comme le signale l'auteure, la majorité des habitants « établis » à Alger sont eux aussi issus du milieu rural :

> (…) *il est incontestable que la majorité des habitants d'Alger sont d'origine rurale, lointaine ou plus récente. De ce fait, les citadins de longue date sont très peu nombreux. Les "barrâniya" sont perçus comme étant à l'origine de tous les maux de la ville. Ils détruisent tout ce qui est beau, propre et luxueux.* (*Idem*)

La figure de l'étranger, « nouveau venu »/« outsiders »/ « barrâniya », véhicule toujours les mêmes stéréotypes discriminatoires, quelle que soit l'époque et quelle que soit la société. C'est ce que nous allons tenter de vérifier à travers nos enquêtes de terrain.

2 - ENQUÊTE(S) DE TERRAIN

Notre corpus d'étude regroupe essentiellement trois enquêtes de terrain réalisées à des périodes différentes : 2011, 2014 et 2016.

Les deux premières ont été effectuées sur un échantillon d'adultes (40 ans et plus), la troisième sur un échantillon de jeunes (entre 18 et 25 ans). A travers la modalité de l'interview et le procédé de l'hétéro-désignation, nous avons cherché, dans un premier temps, à relever les mots et expressions qui réfèrent à la catégorie de l'étranger dans les discours des enquêtés. Dans un second temps, nous avons examiné les critères mis en œuvre dans ces discours pour identifier un « étranger » dans la ville.

2.1 - Enquête 1

Cette première enquête est ancienne (entre 2009 et 2011). Elle a touché quatre vingt-dix (90) locuteurs adultes (40 ans et plus) d'un des quartiers de la ville de Mostaganem, « la Pépinière ». Les questions qui avaient été posées à ce premier public étaient les suivantes : « selon-vous, est-ce qu'il y a des habitants nouveaux dans le quartier (et dans la ville plus globalement) ? Pouvez-vous nous en parler ? ». Elles étaient délibérément peu précises pour permettre autant que possible une liberté de parole à l'informateur par rapport au sujet.

Ce premier corpus a été traité de façon à répondre à deux préoccupations : d'abord, celle de voir si dans les discours recueillis, les informateurs isolaient une tranche d'habitants perçue comme différente, et ensuite celle de vérifier si cette différence sociale est construite par rapport aux autres habitants du quartier et/ou de la ville, et dans ce cas, en cerner la valeur sémantique.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête initiale et les résultats obtenus ayant été reconduits pour l'essentiel dans les deux enquêtes plus récentes (voir infra), nous n'avons pas jugé pertinent de la décrire en détail ici. Mais retenons tout de même qu'elle nous a permis de dresser une liste des vocables et expressions qui désignent [l'-es étanger-s] :

« Les nouveaux », « l ɛruubiiya », « l brawiyya », « les arrivistes » « des gens qui n'étaient pas natifs mais qui y ont vécu seulement depuis 62 », « des paysans », « des étrangers », « des campagnards » « des gens qui se baladent avec des claquettes », « pas de vrais mostaganémois », « les voisins qui sont venus y a pas longtemps ».

2.2 - Enquête 2 :

Cette seconde enquête, conduite en 2014, a touché un public adulte, comme la première, mais plus important (250 personnes) et socialement plus étendu puisqu'il a été choisi à travers différents espaces de la ville de Mostaganem et non plus au niveau d'un seul quartier. Le but était de vérifier, si ce qui a été relevé de manière restreinte (au niveau d'un quartier) dans l'enquête initiale se confirmait à grande échelle, et si, par là-même, l'espace urbain ouvert qu'est la ville reproduisait la réalité sociale d'un espace réputé clos qu'est le quartier. C'est la raison pour laquelle, nous avons reconduit les mêmes questions que celles de l'enquête initiale en les adaptant cependant au contexte de la ville : « Que pensez-vous des habitants de la ville ? Pouvez-vous nous en parler ? ».

Les vocables et expressions pour désigner l'étranger que nous avons recueillis au cours de cette seconde enquête sont les mêmes que ceux de l'enquête précédente auxquels s'ajoutent de nouvelles désignations : *« les pas connus », « les mélangés ».*

En analysant les données des deux enquêtes (celle-ci et la précédente), nous avons noté une certaine similitude avec ce qui a été relevé lors de la première, à savoir une relative persistance du caractère péjoratif de la désignation de l'étranger.

Trois vocables se sont distingués par leur récurrence : « *l ɛruubiiya* », « *l brawiyya* », « *les arrivistes* ».

Les différentes désignations de l'étranger étaient le plus souvent formulées au pluriel.

Nous avons relevé également un découpage social particulier à travers l'expression *« des gens qui n'étaient pas natifs mais qui y ont vécu seulement depuis 62 »* qui repose sur l'idée de

séparation de deux communautés occupant le même espace et impliquant leur hiérarchisation : la première qui a habité le quartier avant l'indépendance du pays (1962), et la seconde arrivée après cette date. En d'autres termes, dans la représentation de certains enquêtés, les habitants natifs de la ville (« les établis ») sont associés à l'époque coloniale, et *à contrario*, les habitants perçus comme étrangers[1] (« les outsiders ») sont associés péjorativement à l'époque de la postindépendance. Cette catégorisation signifie, de notre point de vue, que certains habitants (qui re/produisent ce genre de discours) ont intériorisé le modèle colonial et ses normes dans la construction de leur identité citadine nouvelle/ de la postindépendance.

2.3 - Enquête 3 :

La dernière enquête, plus récente (2016), s'est effectuée auprès d'une population jeune de la ville[2]. Le traitement du corpus recueilli a indiqué la persistance des traits sémantiques péjoratifs dans les désignations de l'étranger, mais à travers d'autres formulations : *« Ceux qui habitent en dehors de la ville », « celui qui est brut dans ses manières », « celui qui n'est pas civilisé », « celui qui ne connaît pas les codes de la ville, la mentalité de la ville »*.

Ainsi, chez les jeunes, comme chez les adultes, l'habitant identifié comme « étranger » est toujours celui dont on

[1] Exemple : « (…) *c'est-à-dire puisque c'est des arrivistes* (…) *des paysans comme on dit nous, les choses quand ils sont venus habiter le quartier, on dit nous, la pagaille, la bagarre, comme on dit nous, c'est-à-dire la méchanceté* » : enquêté de l'enquête 1).

[2] 200 jeunes interviewés.

stigmatise le comportement, l'éducation, l'ignorance du code citadin ainsi que l'origine géographique.

Cependant, à la différence des adultes, les jeunes ont une représentation assez abstraite de l'étranger : les désignations définitoires de l'étranger, qui suivent la formule « celui qui … », présentent l'étranger comme le générique d'une sous-catégorie singulière au sein d'une catégorie générale qui l'englobe et qui n'est pas l'espace de la ville ou du quartier. Dans « celui qui n'est pas civilisé », par exemple, l'étranger est défini par rapport à la communauté virtuelle des « civilisés » et non par rapport à la ville de Mostaganem.

2.4 - Croisement des trois enquêtes et commentaires

En nous intéressant de près aux contenus des discours recueillis lors des trois enquêtes, nous avons cerné quatre critères principaux dans l'identification de l'habitant « étranger » :

- un critère historique : les habitants nouveaux seraient des *arrivistes*[3] parce que venus en dernier ; et cette arrivée « tardive », située historiquement après la date de l'indépendance du pays (1962), est de ce fait jugée illégitime : *« C'est des arrivistes… ils sont venus il n'y a pas longtemps »*, *« Les autres, nos voisins…c'est après l'indépendance qu'ils sont venus »* (enquêtés de l'enquête 1);
- un critère spatial : ces « nouveaux » arrivent dans un espace déjà occupé par des « anciens » qui se considèrent comme propriétaires légitimes des lieux dont le périmètre est balisé par

[3] La suffixation en « iste » d'« arriviste » est parasitaire, contrairement à celle en « ant » d'« arrivant » qui est neutre.

des localisateurs spatiaux comme « *du côté-ici* »; l'extranéité définit alors l'étranger au niveau de sa localisation dans l'espace : *« Du côté ici, c'est des nouveaux… l'environnement…ceux-là »* (enquêté de l'enquête 1) ; *« Ceux qui habitent en dehors de la ville »* (enquêté de l'enquête 3) ;

- un critère comportemental : l'étranger serait celui qui ne connaît pas les manières de se comporter des gens de la ville : « *ils ne font pas comme nous* » (enquêté de l'enquête 2) ; *« celui qui ne connaît pas les codes de la ville, la mentalité de la ville »* (enquêté de l'enquête 3) ;
- un critère linguistique : l'étranger serait quelqu'un qui ne parlerait pas convenablement, c'est-à-dire comme les gens de la ville : « *Ils ne parlent pas comme nous* (…) » (enquêté de l'enquête 2).

Selon l'ordre décroissant des récurrences des vocables, nous retenons, en premier, « *l berrani* »/« *El brawiyya* »[4] qui désigne littéralement, en arabe dialectal, « celui qui vient de *berra* » [du dehors], du dehors de la ville, c'est-à-dire de la campagne ou d'une autre ville. En effet, d'après nos observations de terrain, le sens dont le dotent les différents enquêtés diffère en fonction de leur localisation géographique, et le mot désigne aussi celui qui arrive d'une autre ville : les discours recueillis pointent explicitement une composante sociale identifiée comme originaire d'une ou de plusieurs villes selon le principe de l'inter-connaissance/inter-reconnaissance entre habitants du même espace.

[4] « *L berrani* » : au singulier, « *el brawiyya* » : au pluriel.

Le second vocable, « *arriviste* », renvoie quant à lui, en contexte mostaganémois du moins, à celui de « *aadâxiil* » /« *aaduxalaa* »[5]. Ce terme, connoté péjorativement, désigne explicitement tous les habitants qui viennent de la campagne pour s'installer en ville ; en français, « *arriviste* » a le sens péjoratif de celui qui se hisse au dessus de son niveau social, mais qui est toujours considéré comme « nouveau dans la classe sociale » qu'il veut intégrer (Miller, 2005). Le sens algérien (mostaganémois) semble correspondre beaucoup plus au mot de l'arabe égyptien « *duxxâla* » (*idem.*) qui signifie les « entrants », « les nouveaux venus » avec toujours une connotation péjorative qui signifie l'illégitimité de sa présence.

3 – INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les représentations de l'étranger dans les discours recueillis confirment et rejoignent un certain nombre de remarques formulées par certains chercheurs dans le domaine. La première est la constatation que celui qui vient de la campagne pour habiter la ville est considéré comme un « non citadin » (Berry-Chikhaoui, 2002-2003). Les différents discours s'appuient, dans leur majorité, sur l'opposition migrant/citadin (Dorier-Apprill, Lambony, Moriconi-Ebrard, Navez-Bouchanine, 2001) : le migrant étant toujours un habitant qui a quitté récemment la campagne pour la ville ; le vocable repose également sur l'opposition hiérarchisée de deux modèles, citadin et rural (Bouchanine, 1991, Berry-Chikaoui, 2002-2005), ou traditionnel et moderne occidentalisé (Bouchanine, 1991).

[5] « *Aadâxiil* » : au singulier, « *aaduxalaa* » : au pluriel.

Sur le plan historique et sociologique, nous pensons que la persistance de ce genre de désignation par catégorisation de l'étranger est à rechercher non seulement dans le passé historique mais aussi dans la confusion sémantique des notions de « citadinité » et d' « urbanité » en contexte arabe de manière générale.

A ce propos, Calvet (2005) revient sur les deux étymons de « citadin » et d'« urbain » en reprenant la différence établie par Cicéron : tout ce qui touche à la citadinité (cité : *civitas*) est tout ce qui est social et se ramène à la collectivité, et, tout ce qui se rapporte à l'urbanité (urbain, *urbs*) concernerait plutôt ce qui est « architectural et urbanistique », c'est-à-dire l'habitat (Calvet, 2005 :15). Nous pouvons dès lors supposer que, le vocable « urbain » n'ayant pas d'équivalent en arabe dialectal, langue de la plupart des locuteurs algériens, et donc n'existant pas dans la culture de nos habitants/locuteurs, ceux-ci n'ont retenu que celui de « citadin » qu'ils opposent à étranger/*berrani* et à « arriviste »/*dâxiil*.

Dorier-Apprill, Lambony, Moriconi-Ebrard, Navez-Bouchanine (2001 : 105) posent alors la question pertinente de la durée : « *A partir de quel moment, en effet, devient-on citadin ou acquiert-on les qualités de citadin ? Quels sont les critères pertinents pour définir ce moment ?* ».

En nous appuyant sur nos observations, nous dirons que la réponse est complexe parce que l'étranger continue, certes, à faire figure de réalité atypique par rapport à celle de « citadin », mais les adultes et les jeunes n'en ont pas tout à fait la même représentation, même si des similitudes existent entre les deux conceptions. Une analyse plus affinée montrerait peut-être que

l'étranger résiste à toute catégorisation systématique parce qu'il existerait plusieurs catégories d'étrangers pour plusieurs catégories de non étrangers et donc plusieurs critères différents.

BIBLIOGRAPHIE

BERRY-CHIKHAOUI I., DEBOULET A., *Les compétences des citadins : enjeux et illustrations à propos du monde arabe*, L'Harmattan, Paris, 2002.

CALVET L-J., *La sociolinguistique*, Presses Universitaires de France, Paris, 2005.

DORIER-APPRILL E., et *al*., *Vocabulaire de la ville, notions et références*, Éditions du Temps, Paris, 2001.

DRIS N., « Citadinités et codes culturels dans le centre d'Alger : les ambivalences d'un espace public », *in Les Annales de la recherche urbaine*, N°83-84, 1999, pp. 132-139. Disponible sur le site :
<http://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1999_num_83_1_2257>

ELIAS N., *Logiques de l'exclusion*, Éditions Fayard, Paris, 2001.

MILLER C., *Questions de contact, questions d'identité. Pour une sociolinguistique du monde arabophone. Les dynamiques linguistiques urbaines de la vallée du Nil, Soudan et Égypte. Synthèse et orientation de recherches. Dossier présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches*, Université de Provence, 2004-2005. Disponible sur le site :
<https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/150391/filename/synthese1.rtf>

MONDADA L., « La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : Processus de catégorisation et espace urbain », *in Marges Linguistiques*, N°3, Mai 2002, pp.72-90. Disponible sur le site : <http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml052002.pdf>.

NACIRI M.., *La Médina de Fès : trame urbaine en impasses et impasse de la planification urbaine, Présent et avenir des médinas (de Marrakech à Alep)*, in Fascicule de recherches, n°10-11, E.R.A. 706, Institut de Géographie, Tours, 1982, pp. 237-254.

NACIRI M., « Regards sur l'évolution de la citadinité au Maroc », *In Fascicules de Recherches*, hors série, *Citadins, villes, urbanisation dans le Monde arabe aujourd'hui. Algérie, Émirats du Golfe, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie*, E.R.A. 706, Institut de Géographie, Tours, 1985, pp. 37-59.

NAVEZ-BOUCHANINE F., « Modèle d'habiter et crise de l'urbain : la situation vue à partir du Maroc », *in Espaces et Sociétés*, n° 65, *Succès de la ville, crise de l'urbanité*, Paris, 1991, pp. 85-108.